



Aix en Provence



VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.283**

Séance publique du

3 juin 2013

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130603-27426-DE-1-1_0
Date de signature : 05/06/13
Date de réception : mercredi 5 juin 2013
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXECUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓ 

OBJET : OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME. TARIFS DE LOCATION DU CENTRE DE CONGRES POUR 2014 ET 2015

Le 03/06/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 28/05/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEvesa, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Héliot BRAMI à Mme Odile BONTHOUX, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Sophie JOISSAINS à M. Jules SUSINI, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Henri MATAS à M. Francis TAULAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mlle Odile BARBAT-BLANC

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Robert FOUQUET, Mme Michèle JONES, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Victor TONIN donne lecture du rapport ci-joint.



09.02

Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Mission Développement
Touristique et International

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 03/06/13

MC

RAPPORTEUR : M. Victor TONIN

Nomenclature : 7.10 Divers

Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT
INTERNATIONAL

OBJET : OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME. TARIFS DE LOCATION DU CENTRE DE
CONGRES POUR 2014 ET 2015 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Depuis une délibération de 1995, renouvelée le 17 décembre 1998, l'Office Municipal de Tourisme est gestionnaire de certains équipements municipaux, dont le centre de congrès Carnot.

Nous avons également, par délibération en date du 12 juin 1997, décidé de lui confier la gestion de l'Atelier Cézanne.

Par la suite, l'Office Municipal de Tourisme a été désigné par convention (délibération n° 2005.1303 du 7 novembre 2005), gestionnaire des deux sites cézanniens de Bibémus et du Jas de Bouffan.

Les tarifs d'utilisation des équipements et sites sont établis par le gestionnaire, selon les prix pratiqués sur le marché en visant à se rapprocher de l'équilibre global de gestion et sont soumis à l'approbation de la ville. Ils sont fondés sur le type de salle louée et de prestations offertes.

Les gratuités ou réductions de tarifs ne sont accordées que par le Conseil Municipal. En ce qui concerne les salles, il s'agit de demandes présentées par des associations, des services municipaux ou par des structures para municipales concernant principalement des animations à caractère social, festif, humanitaire ou œuvrant dans le domaine du développement économique.

Comme vous le savez des travaux sont réalisés au sein du Centre de Congrès d'Aix-en-Provence : accroissement de la capacité d'accueil qui passe de 492 à 582 places, accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite, réaménagement des façades, travaux de mise en valeur.

Ces investissements soulignent la volonté de la Ville d'Aix en Provence de développer l'accueil d'événements de tourisme d'affaires comme les congrès, symposiums, conventions.

Pour rappel le tourisme, avec 148 000 emplois soit 7,5% de l'emploi régional, est l'un des premiers employeurs de l'économie régionale, après le commerce et l'industrie. Sa fonction d'amortisseur en temps de crise est donc importante.

Le tourisme d'affaires s'envisageant généralement entre 12 et 24 mois avant la date de réalisation, il convient de définir et d'adopter, dès à présent, la tarification locative des espaces du Centre de Congrès d'Aix-en-Provence pour les années 2014 et 2015.

Nous rompons ainsi avec un vote de tarifs en fin d'année N pour l'année suivante N+1 alors que les négociations tarifaires se réalisaient sur la base des tarifs en cours, voire de l'année précédente, générant de fait un manque à gagner pour le centre de congrès.

La nouvelle tarification, jointe en annexe, présente une hausse afin d'intégrer d'une part, les travaux d'amélioration et, d'autre part, de les rapprocher de ceux pratiqués par les autres centres de congrès.

En conséquence, je vous propose, mes chers Collègues, de bien vouloir:

- **ADOPTER** pour les années 2014 et 2015 les tarifs de location pour le centre de congrès, applicables pour chacune de ces années, tels que figurant en annexe.

2013.283 - OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME. TARIFS DE LOCATION DU CENTRE DE CONGRES POUR 2014 ET 2015

Présents et représentés	: 48
Présents	: 42
Abstentions	: 10
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 38
Pour	: 38
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Michelle EINAUDI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Marie José VALETA

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Jean CHORRO,

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 05/06/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME
CENTRE DE CONGRES d'AIX-EN-PROVENCE

TARIFS DE LOCATION 2014

Tarifs Hors Taxes

Exploitation	ENSEMBLE DU CENTRE DE CONGRES - NIVEAUX 1 & 2	REZ DE CHAUSSEE - NIVEAU 1
Journée (de 8h à 18h)	4 200 €	2 800 €

Exploitation	NIVEAU 2		REZ DE CHAUSSEE - NIVEAU 1				NIVEAUX 1 & 2
	AMPHITHEATRE CEZANNE	STE VICTOIRE	FORBIN	PICASSO	MILHAUD		
Nom des espaces							
Surfaces et salons modulables (m²)	/	200m²	100m²	200m²	198m²	698m²	
Configuration théâtre (personne)	529	96	100	84	192	625 personnes	
Configuration cocktail debout (personne)	/	280	140	126	280	690 personnes	
1/2 journée (de 8h à 12h ou de 14h à 18h)	1 350 €	450 €	350 €	400 €	450 €	/	
Journée (de 8h à 18h)	2 500 €	800 €	600 €	650 €	800 €	/	
Soirée (de 19h à 23h)	1 550 €	550 €	450 €	500 €	550 €	/	
Repas / cocktail	/	500 €	400 €	450 €	500 €	/	

Montage / Démontage / Répétition	50% du tarif de base
Heure supplémentaire de location des espaces, au-delà de l'horaire de location forfaitaire	330 € par heure entamée entre 8h et 23h 550 € par heure entamée entre 23h et 8h
Local traiteurs	330 € si traiteur référencé par le Centre de Congrès 550 € si traiteur non référencé par le Centre de Congrès

Le tarif de base de la location comprend :

Amphithéâtre Cezanne

La mise à disposition d'un technicien son,
2 micros "col de cygne" + 3 micros fil + 3 micro HF main,
Une tribune ou plateau télé base 10 personnes maximum,
Un pupitre ou un guéridon,
Un éclairage "plein feux - plateau blanc"
Nettoyage journalier après exploitation,

Salles Milhaud & Forbin

Une configuration de la salle en théâtre,
Nettoyage journalier après exploitation,

Salles Sainte-Victoire & Picasso

Salle à vide,
Nettoyage journalier après exploitation,

Toute autre prestation fera l'objet d'une facturation supplémentaire sur devis :

Son, lumière, vidéo, hôtesse, gardiennage, installation générale, location de mobilier, location de matériel informatique et bureautique,
Signalétique, décoration, nettoyage après montage ainsi que des stands pendant la manifestation, accès WIFI, traiteur, parking,

OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME
CENTRE DE CONGRES d'AIX-EN-PROVENCE

TARIFS DE LOCATION 2015 &

Tarifs Hors Taxes

Exploitation	ENSEMBLE DU CENTRE DE CONGRES - NIVEAUX 1 & 2	REZ DE CHAUSSEE - NIVEAU 1
Journée (de 8h à 18h)	4 500 €	3 100 €

Exploitation	NIVEAU 2		REZ DE CHAUSSEE - NIVEAU 1				NIVEAUX 1 & 2
	AMPHITHEATRE CEZANNE		STE VICTOIRE	FORBIN	PICASSO	MILHAUD	
Nom des espaces			200m ²	100m ²	200m ²	198m ²	698m ²
Surfaces et salons modulables (m ²)	/						
Configuration théâtre (personne)	529		96	100	84	192	625 personnes
Configuration cocktail debout (personne)	/		280	140	126	280	690 personnes
1/2 journée (de 8h à 12h ou de 14h à 18h)	1 500 €		500 €	400 €	450 €	500 €	/
Journée (de 8h à 18h)	2 800 €		900 €	650 €	700 €	900 €	/
Soirée (de 19h à 23h)	1 700 €		600 €	500 €	550 €	600 €	/
Repas / cocktail	/		550 €	450 €	500 €	550 €	/

Montage / Démontage / Répétition	50% du tarif de base
Heure supplémentaire de location des espaces, au-delà de l'horaire de location forfaitaire	350 € par heure entamée entre 8h et 23h
	550 € par heure entamée entre 23h et 8h
Local traiteurs	350 € si traiteur référencé par le Centre de Congrès
	550 € si traiteur non référencé par le Centre de Congrès

Le tarif de base de la location comprend :

Amphithéâtre Cezanne

La mise à disposition d'un technicien son,
2 micros "col de cygne" + 3 micros fil + 3 micro HF main,
Une tribune ou plateau télé base 10 personnes maximum,
Un pupitre ou un guéridon,
Un éclairage "plein feux - plateau blanc"
Nettoyage journalier après exploitation,

Salles Milhaud & Forbin

Une configuration de la salle en théâtre,
Nettoyage journalier après exploitation,

Salles Sainte-Victoire & Picasso

Salle à vide,
Nettoyage journalier après exploitation,

Toute autre prestation fera l'objet d'une facturation supplémentaire sur devis :

Son, lumière, vidéo, hôtesse, gardiennage, installation générale, location de mobilier, location de matériel informatique et bureautique,
Signalétique, décoration, nettoyage après montage ainsi que des stands pendant la manifestation, accès WIFI, traiteur, parking,

OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME
CENTRE DE CONGRES d'AIX-EN-PROVENCE

TARIFS DE LOCATION 2014

Tarifs Hors Taxes

Exploitation	ENSEMBLE DU CENTRE DE CONGRES - NIVEAUX 1 & 2	REZ DE CHAUSSEE - NIVEAU 1
Journée (de 8h à 18h)	4 200 €	2 800 €

Exploitation	NIVEAU 2	REZ DE CHAUSSEE - NIVEAU 1				NIVEAUX 1 & 2
Nom des espaces	AMPHITHEATRE CEZANNE	STE VICTOIRE	FORBIN	PICASSO	MILHAUD	
Surfaces et salons modulables (m²)	/	200m²	100m²	200m²	198m²	698m²
Configuration théâtre (personne)	529	96	100	84	192	625 personnes
Configuration cocktail debout (personne)	/	280	140	126	280	690 personnes
½ journée (de 8h à 12h ou de 14h à 18h)	1 350 €	450 €	350 €	400 €	450 €	/
Journée (de 8h à 18h)	2 500 €	800 €	600 €	650 €	800 €	/
Soirée (de 19h à 23h)	1 550 €	550 €	450 €	500 €	550 €	/
Repas / cocktail	/	500 €	400 €	450 €	500 €	/

Montage / Démontage / Répétition	50% du tarif de base
Heure supplémentaire de location des espaces, au-delà de l'horaire de location forfaitaire	330 € par heure entamée entre 8h et 23h 550 € par heure entamée entre 23h et 8h
Local traiteurs	330 € si traiteur référencé par le Centre de Congrès 550 € si traiteur non référencé par le Centre de Congrès

Le tarif de base de la location comprend :

Amphithéâtre Cezanne

La mise à disposition d'un technicien son,
2 micros "col de cygne" + 3 micros fil + 3 micro HF main,
Une tribune ou plateau télé base 10 personnes maximum,
Un pupitre ou un guéridon,
Un éclairage "plein feux - plateau blanc"
Nettoyage journalier après exploitation,

Salles Milhaud & Forbin

Une configuration de la salle en théâtre,
Nettoyage journalier après exploitation,

Salles Sainte-Victoire & Picasso

Salle à vide,
Nettoyage journalier après exploitation,

Toute autre prestation fera l'objet d'une facturation supplémentaire sur devis :

Son, lumière, vidéo, hôtesse, gardiennage, installation générale, location de mobilier, location de matériel informatique et bureautique,
Signalétique, décoration, nettoyage après montage ainsi que des stands pendant la manifestation, accès WIFI, traiteur, parking,

OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME
CENTRE DE CONGRES d'AIX-EN-PROVENCE

TARIFS DE LOCATION 2015 &

Tarifs Hors Taxes

Exploitation	ENSEMBLE DU CENTRE DE CONGRES - NIVEAUX 1 & 2	REZ DE CHAUSSEE - NIVEAU 1
Journée (de 8h à 18h)	4 500 €	3 100 €

Exploitation	NIVEAU 2		REZ DE CHAUSSEE - NIVEAU 1				NIVEAUX 1 & 2
	AMPHITHEATRE CEZANNE		STE VICTOIRE	FORBIN	PICASSO	MILHAUD	
Nom des espaces			200m ²	100m ²	200m ²	198m ²	698m ²
Surfaces et salons modulables (m ²)	/						
Configuration théâtre (personne)	529		96	100	84	192	625 personnes
Configuration cocktail debout (personne)	/		280	140	126	280	590 personnes
1/2 journée (de 8h à 12h ou de 14h à 18h)	1 500 €		500 €	400 €	450 €	500 €	/
Journée (de 8h à 18h)	2 800 €		900 €	650 €	700 €	900 €	/
Soirée (de 19h à 23h)	1 700 €		600 €	500 €	550 €	600 €	/
Repas / cocktail	/		550 €	450 €	500 €	550 €	/

Montage / Démontage / Répétition	50% du tarif de base
Heure supplémentaire de location des espaces, au-delà de l'horaire de location forfaitaire	350 € par heure entamée entre 8h et 23h
	550 € par heure entamée entre 23h et 8h
Local traiteurs	350 € si traiteur référencé par le Centre de Congrès
	550 € si traiteur non référencé par le Centre de Congrès

Le tarif de base de la location comprend :

Amphithéâtre Cezanne

La mise à disposition d'un technicien son,
2 micros "col de cygne" + 3 micros fil + 3 micro HF main,
Une tribune ou plateau télé base 10 personnes maximum,
Un pupitre ou un guéridon,
Un éclairage "plein feux - plateau blanc"
Nettoyage journalier après exploitation,

Salles Milhaud & Forbin

Une configuration de la salle en théâtre,
Nettoyage journalier après exploitation,

Salles Sainte-Victoire & Picasso

Salle à vide,
Nettoyage journalier après exploitation,

Toute autre prestation fera l'objet d'une facturation supplémentaire sur devis :

Son, lumière, vidéo, hôtesse, gardiennage, installation générale, location de mobilier, location de matériel informatique et bureautique,
Signalétique, décoration, nettoyage après montage ainsi que des stands pendant la manifestation, accès WIFI, traiteur, parking,